

La Lettre de la Fédération Jalmalv

n° 68 /

L'ÉDITO : L'ACCOMPAGNEMENT, SI CONSTANT ET SI VARIÉ

Notre façon d'accompagner est simple et constante, notre bénévolat d'accompagnement fait de présence et d'écoute ne se présente plus.

Et pourtant il s'enrichit, il se diversifie, il aborde des situations nouvelles. Nous vous invitons à les découvrir dans cette soixante huitième Lettre Jalmalv.

Commençons par la ligne d'écoute téléphonique que Jalmalv entretient et développe : Dans quelles directions nous oeuvrons pour faire connaître le numéro 0 805 650 056 alias Malade ? Aidant ? J'écoute.

Accompagner les personnes en deuil à distance, c'est possible ! Lisez comment la formule d'un groupe de deuil en visioconférence permet de rapprocher notre capacité d'accompagnement de personnes éloignées, peu mobiles ... La formule testée en binôme par la Fédération européenne Vivre son deuil et Jalmalv est une réussite. A faire connaître autour de nous !



Le bénévolat d'accompagnement s'élargit et s'enrichit de nouvelles pistes possibles ou de nouvelles conventions. La stratégie décennale pour le développement des soins palliatifs ouvre des portes, le congrès de la SFAP bruisse de propositions et de clarifications. Si Jalmalv ne les reprend pas toutes à son compte, leur découverte vaut bien le détour.

Vous avez dit « Podcast » pour présenter Jalmalv et nos activités ? Et si c'était une bonne façon de faire parler de nous, jugez-en avec l'expérimentation de Jalmalv Poitiers ... "La mort enchantée ou en-chantée", faites donc le détour par Reims pour l'entendre à votre tour.

Accompagner la fin de vie dans le contexte des soins psychiatriques ? Peu croyable et pourtant Jalmalv Drôme Nord a relevé le gant. A lire sans modération tant cette expérience peut attirer des bénévoles et correspondre à un besoin en proximité de votre association !

Trouver une formule d'accompagnement qui permet de réagir face à une urgence, hors du cadre de la convention déjà établie avec un établissement en proximité, il fallait oser y penser. Chose faite du côté des Yvelines avec l'association ASP Yvelines qui a rejoint la fédération l'an passé. A découvrir !

Et pendant ce temps-là, le processus des projets de loi se poursuit. La loi pour le développement des soins palliatifs est désormais promulguée depuis le mois de mai 2026. Une loi sur l'aide à mourir est en passe d'être adoptée, mais en troisième lecture tant elle n'est aucunement consensuelle avec des équilibres d'opinions opposés de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Nous souhaitons à chaque association une belle pause estivale. A chaque bénévole qui accompagnera durant ces mois d'été nous redisons notre gratitude : la solidarité n'est pas un vain mot à Jalmalv.

Olivier de MARGERIE, Président



	<i>Page</i>
Débats sur la Loi : 2 ^o et 3 ^o lectures	1
Directives anticipées	3
Ligne d'écoute téléphonique	4
Groupes de Deuil en Visio-conférence	6
Congrès SFAP 2026	7
Carrefour de Mars : le bénévolat de demain	8
Congrès 2026 à Strasbourg	9
Congrès 2027 à Beauvais	9
Assemblée Générale et élections	10
Guide et brochures sur la fin de vie en SP	10
Formations Fédération 2 ^{ème} semestre	10

LES ASSOCIATIONS

	<i>Page</i>
Accompagnement en psychiatrie et fin de vie - Drôme-Nord	11
Lettre à nos sénateurs	12
Portrait de coordinatrice - Annecy	13
Podcast à Poitiers	15
La Mort En-chantée en Marne	16
Boîte à idées	17
On a lu	18

A NOTER :

	<i>Page</i>
Bienvenue à Jalmalv Charente-ASP 16	19
Nos réseaux sociaux	19
Les dons	19

Fédération JALMALV

Reconnue d'utilité publique le 26 mars 1993

76 rue des Saints Pères - 75007 PARIS



01.45.49.63.76



federation.jalmalv@outlook.fr



<http://www.jalmalv-federation.fr>

Directeur de la publication :

Olivier de Margerie

Comité de rédaction :

Chantal Billod

Emmanuelle Mebratu



Reprise des débats sur la loi : 2ème et 3ème lectures

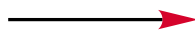
Le projet de loi du 10 avril 2024 relatif à « L'accompagnement des malades et de la fin de vie », dont la perspective avait valu à la commission chargée de la « Stratégie Décennale de l'accompagnement et des soins palliatifs », une plénière « agitée », nous offusquant unanimement à voir figurer dans un même texte les soins palliatifs et ce qui s'appelait encore une « aide active à mourir », ce train qui nous était présenté s'est transformé par l'action d'un premier ministre de passage en un convoi de deux rames TGV, intimement liées, et circulant depuis de conserve sans pour autant partager les mêmes aspirations.

Jusqu'à ce 11 mai 2026, où le Sénat a adopté en deuxième lecture et sans modifications, le texte issu de l'Assemblée Nationale relatif à la proposition de loi visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

Dans la foulée, le Sénat a rejeté le lendemain la proposition de loi relative à l'assistance médicale à mourir. Ainsi, les deux rames de TGV vont désormais pouvoir suivre chacune son propre chemin, la première permettant une promulgation de la loi dans un délai respectant le calendrier initial (avant l'été ?), la seconde devant alors passer en commission paritaire puis revenir en troisième lecture à la seule Assemblée Nationale.

Cette proposition de loi concernant l'accompagnement et les soins palliatifs pose entre autre le cadre légal de 2 mesures phares de la Stratégie Décennale :

1. Dans son article 10, elle crée les « **maisons d'accompagnement** », structure intermédiaire entre le domicile intégrant l'EHPAD et l'hôpital, qu'il s'agisse des USP ou des Lits Identifiés Soins Palliatifs noté LISP. Cette mesure consacre la **fin du système hospitalo-centré**, schéma performant mais qui avait atteint, selon l'analyse de la commission citée au début, son apogée. Ces maisons permettront à terme un maillage beaucoup plus fin facilitant un accès de proximité à une compétence palliative.
2. L'article 8 crée enfin une véritable **formation tous secteurs confondus** incluant le médico-social et la santé mentale, des professionnels de santé aux soins palliatifs. Pour mémoire, et reprenant les propos de Claire Fourcade devant la commission des affaires sociales du Sénat, sur une formation des médecins généralistes durant 10 ans, la moyenne du temps consacré aux soins palliatifs n'étaient jusqu'à ce jour que de 10h !





Reprise des débats sur la loi : 2ème et 3ème lectures (suite)

Notez que indépendamment de la loi, la Stratégie Décennale avait créé fin 2025 / début 2026 la **spécialité médicale des Soins Palliatifs**, permettant la création de Professeur dans les universités de médecine, apportant une reconnaissance à ce secteur du soin.

Quelques autres points à noter :

- La création d'une **instance de gouvernance** placée sous l'autorité du ministère de la santé, assurant la mise en œuvre de la stratégie décennale et **intégrant entre autres les associations de bénévoles d'accompagnement et les associations agréées** encadrant des représentants d'usagers. (art 4b)
- La mise en place par la loi des « **Plans Personnalisés d'Accompagnement** » venant renforcer et compléter le dispositif des DA. (art 14)
- A noter également que l'article 7 reprend à titre purement indicatif et NON CONTRAIGNANT un **tableau des financements** nécessaires de la stratégie décennale pour la période 2026 à 2034, et qui double les montants initialement prévu. Gageons que ce tableau, issu de l'Assemblée Nationale et approuvé malgré sa réticence par le Sénat, servira de base de réflexion chaque année, quand il s'agira de définir le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale (le PLFSS).
- La loi aborde également les **conditions de formation et de conventionnement pour l'accompagnement à domicile et l'accompagnement du deuil** (art 13 et 20b), des informations concernant la personne de confiance, la gestion des DA ainsi que les possibilités de partage de « mon espace santé » (art 15 et 17) et a mise en place de campagnes d'information du grand public, annuelle, traitant du deuil et de son accompagnement, des aidants et des directives anticipées (art 18).

La loi prévoit également la publication de 5 décrets d'application dont 1 en Conseil d'Etat, chacun précisant un aspect clairement identifié, par exemple la définition du modèle de convention pour l'accompagnement à domicile, tous les autres points abordés dans ce texte étant directement applicables dès la promulgation de la loi. Et pour ce qui est de la seconde rame sur l'Assistance Médicale à Mourir, il faudra encore attendre... un certain temps.

Jean-Claude FLANET
CA de la Fédération

Un calendrier

- Début juin : Commission Mixte Paritaire
- Semaine du 22 juin, 3ème lecture à l'AN et dans la foulée s'il n'y a pas de rejet préalable, par le Sénat.
- 6 juillet : "Dernier mot" à l'AN
- 15 juillet : vote définitif
- ... suivront 6 mois pour la publication des décrets.



Directives anticipées, demain plus encore qu'hier



Vous avez dit « directives anticipées » ?

Le cheminement des projets de loi ressemble toujours à un feuilleton à épisodes. Un projet initial en 2024, puis deux projets de loi en 2025. Une première lecture à l'Assemblée Nationale puis au Sénat. Une deuxième lecture début 2026. Une commission mixte paritaire et bientôt une troisième lecture de l'Assemblée Nationale conclusive celle-là.

Certains termes vont et viennent au gré des calculs et de la politisation croissante du débat. Une idée reste cependant stable et à l'écart de la mousse des débats : **les directives anticipées et la personne de confiance sont des mesures à renforcer.**

Le constat de leur méconnaissance s'ancre dans l'esprit de nos décideurs, non pas qu'il soit bien nouveau mais parce qu'il est désormais pris au sérieux : la diffusion de l'existence de ces dispositions est reconnue insuffisante par les acteurs impliqués dans l'évolution de la législation ; plus encore on s'inquiète au ministère de la Santé de la résistance de la population à franchir le pas : comment réfléchir à ses directives, comment réduire la confusion entre personne à prévenir et personne de confiance ...

Demain, quel que soit le compromis sur l'aide à mourir, nous pouvons nous attendre à une **campagne de communication nationale en faveur des directives anticipées.**

Une campagne pour mieux les expliquer au citoyen, mieux les insérer dans les conseils des médecins, mieux les faire pénétrer dans nos repères et habitudes. Et pour expliquer comment les insérer sur l'espace numérique santé.

Avec les associations

Quels que soient la puissance de la campagne descendante, ses angles d'attaque, ses media et son tempo, nul doute que **le relais devra être pris sur le terrain** pour une sensibilisation, une compréhension et une adhésion qui s'opèrent en proximité : par les contacts, par les discussions et partages entre proches. Nos associations seront bien placées pour apporter leur eau au moulin. La philosophie de Jalmar qui privilégie l'échange et l'interrogation fera merveille pour aider nos concitoyens à trouver l'intelligence de ce cheminement. La démarche nationale sera renforcée par l'action de notre deuxième pied, celui qui veut changer le regard sur la mort. Regard de ceux qui se préoccupent de fin de vie pour leurs parents, regards des jeunes adultes également.

S'il est trop tôt pour mesurer les conséquences des lois sur les accompagnements il est déjà temps d'anticiper une **nouvelle mobilisation d'explication et d'incitation sur les directives anticipées.** Après 2005 (Leonetti), 2016 (Claeys Leonetti), 2026 verra sans doute un troisième tour de roue sur ce droit des malades. Surveillez les formations 2027 proposées par la Fédération !

Olivier de MARGERIE

La ligne d'écoute téléphonique : découvrir comment faire passer le message de cette innovation

La ligne « **Malade ? Aidant ? J'écoute.** » existe, des bénévoles sont présents au bout du fil mais trop peu de bénéficiaires appellent. Nous avons donc décidé de déployer des tactiques ingénieuses pour diffuser cette ligne, dans la vraie vie, en s'appuyant sur des relais locaux.

Un groupe pilote constitué de quinze personnes représentant sept associations (Jalmaalv Marne, Jalmaalv Orléans, Alliance 33, Jalmaalv Léman - Mont Blanc, Jalmaalv Haute-Alsace, ASP 16, Jalmaalv Rhône) a imaginé puis testé sur le terrain différentes approches pour promouvoir la ligne.

Voici un aperçu des approches et des apprentissages :

- mettre en avant le numéro lors d'un forum.
Sur le forum, les supports intéressent les aidants de passage. Les malades sont moins demandeurs mais la famille oui, beaucoup.
- s'appuyer sur des relais locaux (CCAS, Ehpad, pharmacie...) qui partagent autour d'eux.
Dans l'Ehpad, la personne ressource, c'est la psychologue, elle a compris l'intérêt et elle est en contact avec ceux qui ont besoin.
- déposer des bandelettes à décrocher, dans des endroits plus inattendus. Ces bandelettes fonctionnent bien et permettent d'aller ailleurs que dans le milieu médical : dans les mairies, au supermarché, à la boulangerie, à l'épicerie. A chaque fois, trois ou quatre numéros sont décrochés.
- attirer l'attention des journalistes. Grâce au message préparé pour le journaliste, nous avons eu un article complet en presse quotidienne régionale.

Un encart est un moyen de toucher un large public.

- partager aux malades et aidants en parallèle des accompagnements. Le fait d'être là physiquement en tant que bénévole d'écoute pour présenter la ligne, ça rassure : si ce sont des gens comme nous, alors les malades ont envie d'appeler.

Cette démarche a permis de mettre en oeuvre des moyens proactifs de communiquer vers des publics à la fois ciblés et variés. Elle a aussi été l'occasion de vivre une expérience collaborative entre bénévoles, qui donne de l'élan. Elle a enfin permis de s'unir entre associations d'accompagnement.

Malade ? Aidant ? J'écoute

Maladie grave, fin de vie, deuil...

des bénévoles formés à votre écoute

du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

0 805 650 056

Service & appel gratuits

Trois associations pour accueillir vos appels

dans le respect de leurs valeurs

Solidarité, Laïcité, Gratuité

Respect de la personne malade et de ses proches

Alliance

ASP 16

Jalmaalv



La ligne d'écoute téléphonique : découvrir comment faire passer le message de cette innovation (suite)

La démarche en quelques chiffres :

- * 100+ bénévoles mobilisés sur les territoires pilotes pendant la phase de tests
- * 3 associations différentes impliquées dans la démarche : Jalmalv, Alliance et ASP16
- * un atelier de co-construction de la démarche de diffusion de 2 jours en juin 2025 avec 20 participants
- * 6 protocoles de diffusion distincts et 6 supports différents produits
- * 6 mois de tests avec 3 visios de partage d'expériences entre bénévoles
- * 500+ contacts qualifiés avec relais et personnes directement concernées
- * 1000+ supports distribués
- * 50 personnes lors d'une conférence de retour d'expérience des tests avec un public élargi de bénévoles associatifs pour disséminer la démarche.

N'hésitez pas à en parler dans vos associations et vous inspirer des approches ci-dessus.

Samuel ROUMEAU, Consultant et fondateur du Studio Fiatlux

Allez butiner dans la **Revue Jalmalv n° 164**
"Réinventer l'accompagnement de la fin de vie" l'article d'Anne-Marie Bonnelie et Colette Peyrard : **Quand le fil du téléphone permet de prendre soin**


CAIRN.INFO
Pour mémoire :
vous pouvez consulter
la Revue
en ligne sur [cairn.info](https:// Cairn.info) ici





Démarrage des groupes de deuil en Visioconférence

Ça y est, le premier groupe de personnes isolées en deuil, co-production de la Fédération Européenne Vivre son Deuil et de la Fédération JALMALV a démarré en janvier 2026 !

Ce groupe comprend 8 personnes issues des 4 coins de la France et une hors territoire.

C'est un groupe généraliste, intergénérationnel dont le lien a été fort d'emblée grâce au respect mutuel et à l'extrême bienveillance des participants entre eux.

8 séances de 1h30 (de 16h à 17h30 selon le choix des participants) d'abord espacées de 15 jours puis 3 semaines et la dernière un mois après pour mieux préparer à la fin du groupe.

En notre qualité de co-animateurs, nous avons apprécié de fonctionner ensemble avec de si belles personnes.

D'autres demandes permettent à un second groupe de débiter en avril sur un horaire en soirée co-animé par Laurence Pique (FEVSD) et Jany Falher (Jalmalv)

Plusieurs binômes bénévoles pourront envisager des groupes en parallèles en fonction de la demande.

Nous comptons sur chaque association et chaque membre pour continuer à promouvoir cette modalité pour les nombreuses personnes isolées, âgées ou dans l'impossibilité de se déplacer.

Philippe LO MONACO pour la Fédération Européenne Vivre son deuil

Martine BINDA pour la Fédération Jalmalv, animateurs





Du 10 au 12 juin dernier se tenait le congrès de la Sfap à Lyon. Comme toujours c'était une affluence par milliers et une offre très riche de conférences plénières, d'ateliers, de posters thématiques et bien entendu de rencontres. Disons ici un mot des bénévoles d'accompagnement, tout à la fois parent-pauvre du congrès et bien présents.

Dès l'origine du congrès et deux ans à l'avance, son comité scientifique travaille aux contenus et interventions. Le bénévole qui participe aux orientations a comme souvent fort à faire pour faire prendre en compte le volet Bénévolat du thème travaillé. En cours de congrès on a pu entendre des participants lambda regretter à haute voix que les bénévoles n'aient pas ne place plus apparente.

Certes, mais à l'inverse relevons aussi trois temps forts.

Le Collège des Bénévoles a présenté un **Panorama des différentes formes de bénévolat d'accompagnement**. Cette présentation a été suivie avec une attention soutenue et a marqué les esprits de la majorité des présents. Elle a établi qu'on ne pouvait pas utilement parler de bénévolat de service.

Une intervention portait le titre alléchant de « **Bénévole d'accompagnement en soins palliatifs : un acteur innovant face aux besoins non couverts** ». Celles et ceux qui y étaient présents se souviendront de la formule choc : « (...) comme Représentant des Usagers, vous avez un boulevard, allez-y ! ».

Si vous connaissez quelqu'un qui était au congrès, demandez-lui d'accéder au replay des interventions.

Enfin le poster n° 8 donnait à découvrir un outil nouveau introduit par Jalmalv « **Osons parler de la mort avec les enfants, un outil pour sensibiliser les adultes** ». L'outil fraîchement réalisé pour le rendez-vous du congrès s'est vendu comme des petits pains au stand de Jalmalv Rhône et de la Fédération Jalmalv. Il sera communiqué aux associations Jalmalv quasi synchro avec la lettre que vous avez sous les yeux.

Une belle présence sur le volet des mentalités que nous devons à la Commission Enfants Ados : Merci !

Olivier de MARGERIE

OSONS... PARLER DE LA MORT AVEC LES ENFANTS

UN OUTIL POUR SENSIBILISER LES ADULTES

Les adultes sont parfois en difficulté face à la mort : parler de la mort avec les enfants et les adolescents ne va alors pas de soi et le dialogue peut être très compliqué à engager sur ce sujet.

Se refamiliariser avec le fait que la mort fait partie de la vie et pouvoir en parler sans peur quand le sujet se présente sont les objectifs de cette campagne.

D'où la création d'un outil pour sensibiliser les adultes et permettant à chacun de se positionner avec justesse sur 15 questions. Les réponses proposées par la Fédération JALMALV se trouvent au verso des cartes.

Cet outil a été développé au sein de la Fédération JALMALV, en commission Enfants & Adolescents. Cette dernière réunit des bénévoles de toutes régions, engagés auprès des jeunes confrontés à la maladie grave, à la fin de vie ou au deuil.

Elle développe des outils, partage les pratiques et soutient les équipes pour favoriser une présence juste, sécurisante et respectueuse auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Ce dispositif permet à tout moment, aux adultes d'acquérir des connaissances concernant la mort et le deuil des jeunes.

CET OUTIL PEUT ÊTRE UTILISÉ DE PLUSIEURS FAÇONS :

- Individuellement**
Il permet au moment d'une situation difficile de trouver les réponses au questionnement de l'enfant.
- En petits groupes**
Les cartes sont disposées sur une table. Chaque participant va lire le verso des cartes et choisit le sujet qu'il désire voir aborder. L'animateur propose aux groupes d'échanger sur les thèmes puis, mise en commun pour aller plus loin dans la réflexion.

Jalmalv
JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE

Carrefour n° 2 du 31 mars 2026 : Notre regard sur le bénévolat de demain

Le thème de ce carrefour nous a été inspiré par un contexte de plus en plus prégnant, et qui questionne nos associations.

Il y a tout d'abord la **stratégie décennale** avec la **création de maisons d'accompagnement** dont le cahier des charges diffusé au troisième trimestre 2025 ouvre la porte à un bénévolat d'accompagnement élargi. Mais il y a aussi les maisons de vie qui fonctionnent déjà, le développement nécessaire de l'accompagnement à domicile, et ici ou là, des sollicitations par les ARS ou les Cellules d'Animation Régionales des Soins Palliatifs.

Pour compléter ce tableau, la **commission bénévolat de la SFAP** travaille depuis plus d'une année sur les **différents types d'accompagnement** de personnes malades, en observant leur périmètre ainsi que ce qui les caractérisent les unes des autres. De ce travail inter-associatif, force est de constater que si toutes les associations présentes se reconnaissent dans la définition précisée par l'instruction ministérielle de juin 2023⁽¹⁾, toutes nos associations n'ont pas la même lecture quant à assurer occasionnellement et sans obligation des services de la vie quotidienne.

Aussi, afin de confronter notre positionnement dans ce débat à votre réalité sur le terrain, ce carrefour a réuni 27 de nos associations dont la plupart étaient représentées par plusieurs participants.

Alors bénévolat de service... Mais encore ?

Si la question de nos pratiques en la matière avait déjà été posée lors du congrès Jalmar de 2018 à Belfort, et que cela avait produit une liste des services acceptables et de ceux inenvisageables, il semble qu'au fil du temps, le filtre se soit resserré : **Notre accompagnement est et doit rester de la présence et de l'écoute**. Et le menu service, lui-même au service de la relation, est laissé à l'intelligence du bénévole avec l'appui si besoin de sa coordinatrice / coordinateur.

Pour en savoir plus sur ce qui a été abordé lors de ce carrefour « différents types d'accompagnements », cadre dans lequel peuvent s'inscrire ces « menus services » ainsi que les limites à ne pas franchir, je vous invite à contacter la fédération pour obtenir le lien avec le diaporama présenté, enrichi des apports de chacun des participants.

Jean-Claude FLANET, CA de la Fédération



Congrès de Strasbourg : parole de Bénévole

Encadrés d'une main experte par une équipe strasbourgeoise qui alliait enthousiasme, disponibilité et maîtrise de l'évènement, quelque 280 bénévoles de 54 associations ont pu réfléchir et participer à affiner leur approche du thème : **"Mourir ... et après ? : envisager la mort sans tabou"**.

Les conférenciers, tous experts de domaines de compétences aussi variés que la médecine en SP, la philosophie, la psychologie, la sociologie et le numérique, et l'histoire de l'art nous ont fait réfléchir, découvrir, douter ; bref, ils nous ont tenu en haleine pendant 1 jour et demi très intense ! Alors résumer le contenu, c'est évidemment impossible ici, mais je ne doute pas que ceux qui ont eu la chance d'y participer aient à cœur de partager leurs ressentis et leurs découvertes avec le plus de bénévoles possible. Pour que ce thème qui nous a rassemblé du 8 au 10 mai essaime autant que possible.

Qu'est-ce que je retiens particulièrement ?

Que le mystère de l'Autre est un inconnu à accueillir, et qu'il peut nourrir ma vision de ma propre finitude ; que la mort est une affaire de femmes, dans les sacrements, les rites, entre autres, mais qu'elle nous attend tous sans distinction de genre, et que l'aborder en ayant eu le temps de dire "merci, pardon, je t'aime" est un privilège à s'approprier ; que rencontrer d'autres bénévoles de partout en France est une joie et que confronter nos pratiques, organisationnelles et d'accompagnement, est d'une grande richesse.

Quel moment magique que ce joli week-end passé ensemble !

Pour revoir les interventions, tables rondes et communications, l'ensemble des vidéos est disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération :

<https://www.youtube.com/@jalmafvfederation359/videos>

Emmanuelle MEBRATU, Jalmafv Marseille



Congrès 2027 à Beauvais

C'est avec apparemment beaucoup de plaisir que les bénévoles de **Beauvais** se sont présentés comme les futurs organisateurs du congrès 2027 prévu dans la ville picarde **du 21 au 23 mai 2027**.

Comme à tous ceux qui les ont précédés, il leur faudra du courage et de l'énergie, mais ils savent pouvoir compter sur la Fédération ainsi que sur l'équipe de Strasbourg pour les épauler.

Le thème abordé n'est pas encore dévoilé à l'heure actuelle, quel suspense !



A STRASBOURG
CONVOCATION NATIONALE JALMAFV

MOURIR...ET APRÈS ?
INVILLAGER LA MORT SANS TABOU

LE 08 MAI 2026
DU 08 MAI 10H00

Pour ceux qui n'ont pu être là, et pour ceux qui étaient là mais qui souhaitent les revoir pour mieux les savourer encore, les conférences données lors de ce congrès sont visibles en replay :

CE QUE LA MORT ENSEIGNE AUX VIVANTS
Réza MOGHADDASSI
https://youtu.be/b58_Fz_Z-Wo

CES QUESTIONS QUI FONT DE LA MORT UN MYSTÈRE
Dr Xavier MATTELAER
<https://youtu.be/KwV3XQDhFFg>

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE RITES ?
Marie-Frédérique BACQUE
https://youtu.be/cKtzt9b_YIA

QUAND LE VIRTUEL S'EN MELE
Delphine MOREAU-PLACHY
<https://youtu.be/CkftgUmtIDU>

LES VECUS SUBJECTIFS DE CONTACT AVEC LES DEFUNTS
Evelyn ELSAESSER
<https://youtu.be/ZLYn6QWpMQ>

COMMENT L'ART PEUT-IL NOUS AIDER A APPRIVOISER LA MORT
Marie-Laure RUIZ-MAUGIS
<https://youtu.be/ZFxb7mDK-Lc>

et les photos souvenirs sont là :
<https://drive.google.com/drive/folders/1yyM1V6QlyQfgrKwUz29z20uwo2Supr8taring>

Demandez la version pdf à votre association pour les liens actifs



Assemblée Générale et Elections

Vous êtes certainement impatients de connaître le résultat des **élections au Conseil d'administration de la Fédération** dont l'assemblée générale du 13 juin 2026 a pris acte ? Eh bien les voici :

Colette Peyrard (Vienne) et Marie Christine Prud'homme (Annecy) ont vu leur mandat renouvelé tandis que Françoise Basson (Saint Etienne), Yvonne Bellocq (Nantes), Françoise Cerles (Grenoble), Gilles Debar (Marne), Bénédicte Desphieux-Hardel (Marne), Bénédicte de Navacelle (Vendée), Maguy Palicot (Yvelines) font leur entrée au conseil. Ils ont tous été élus pour une durée de six ans à une très large majorité des voix. Qu'ils soient remerciés de leur engagement.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a élu le **bureau** désormais ainsi composé : Olivier de Margerie (Orléans) président, Colette Peyrard vice-présidente, Marie Rose Jehl (Strasbourg) vice-présidente, Emmanuel Vent (Allier) secrétaire, Suzanne Klein (Haute Alsace) secrétaire adjoint, Dominique de Margerie (Aube) trésorier, Jean Claude Flanet (Rhône) trésorier adjoint. Cette configuration est cependant appelée à évoluer dans les deux ans qui viennent pour assurer les remplacements à prévoir.

Philippe Deroual (Est Var), Jeanne Yvonne Falher (Rennes), Marie Thérèse Leblanc-Briot (Mayenne), Françoise Monet (Val d'Oise), Robert Riou (Drôme Nord), Martine Uribes (Beauvais), Maria Vadillo (Rennes) non soumis à réélection en 2026 complètent le conseil d'administration porté à 22 membres issus de 20 associations différentes.

Dominique de MARGERIE, CA de la Fédération

Allez lire ou télécharger gratuitement sur le site du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie le nouveau guide "**Fin de vie : accompagner les personnes en précarité**" et les brochures "**Les essentiels de la fin de vie**", ils sont source de repères juridiques et éthiques et d'outils concrets pour accompagner.

Le lien direct ici : <https://www.parlons-fin-de-vie.fr/les-guides-pratiques/>



Formations deuxième semestre de la Fédération

La liste des formations de la Fédération pour le deuxième semestre est disponible, et vous pouvez la consulter ici : <https://www.jalmaalv-federation.fr/wp-content/uploads/2026/05/2nd-sem.-2026-formations.pdf>



Accompagnement bénévole en psychiatrie et en fin de vie : une collaboration innovante au CH Drôme Vivarais

En 2024, le Centre Hospitalier Drôme Vivarais (CHDV) a initié une démarche inédite visant à intégrer des bénévoles d'accompagnement de l'association JALMALV Drome Nord-Ardèche auprès de personnes atteintes de troubles psychiatriques et en fin de vie. Cette initiative, s'inscrit dans une volonté institutionnelle d'enrichir l'accompagnement global des résidents, en particulier au sein de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD).

Après consultation de la Fédération JALMALV et plusieurs échanges avec la cadre de santé de l'USLD, la directrice générale des soins et le chargé des relations avec les usagers, une convention de collaboration a été signée en janvier 2025.

Elle prévoyait :

- un déploiement progressif des bénévoles, d'abord en USLD, puis dans d'autres services accueillant des personnes atteintes de troubles psychiatriques et en fin de vie ;
- l'accès des bénévoles à certaines formations internes du CHDV ;
- un cadre d'intervention clarifié, garantissant la complémentarité avec les équipes soignantes.

Former les bénévoles aux spécificités de la santé mentale

Trois bénévoles se sont portées volontaires pour ce projet pilote. Elles ont bénéficié d'une formation gratuite Premiers Secours en Santé Mentale, dispensée par une infirmière en psychiatrie à la Maison Relais Santé de Valence.

Cette formation, centrée sur la compréhension des troubles psychiques et la posture d'accompagnement, a constitué un prérequis essentiel pour intervenir auprès d'un public présentant des symptômes parfois déroutants.

Après le départ d'une bénévole, les deux autres ont débuté leurs interventions, une fois par semaine en alternance, au sein de l'USLD, un service de 25 lits accueillant des personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques.

Au cours de l'année 2025, les bénévoles ont réalisé plusieurs accompagnements (entre 3 et 6 accompagnements par après-midi) ; il y a eu 4 décès au cours de l'année. La présence des bénévoles a été perçue comme une véritable valeur ajoutée : disponibilité, écoute, temps consacré, continuité relationnelle.

Elles ont été rapidement identifiées par les soignants comme par les résidents, apportant une dimension humaine complémentaire à la prise en charge institutionnelle.

Des enjeux spécifiques liés aux troubles psychiatriques

Un bilan pluridisciplinaire a été réalisé début d'année 2026, réunissant psychomotricienne, animateur, aide-soignante et cadre de santé.

Il a mis en lumière un point essentiel : si l'accompagnement de fin de vie, des personnes âgées ou présentant des troubles cognitifs est bien balisé au sein de l'association,, l'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiatriques expose les bénévoles à des situations singulières :

- propos délirants,
- questionnements déstabilisants,
- fluctuations rapides de l'état psychique.

Ces situations ont nécessité une adaptation constante des bénévoles et un soutien renforcé des équipes soignantes.



Accompagnement bénévole en psychiatrie et en fin de vie : une collaboration innovante au CH Drôme Vivarais (suite)

Pour répondre à ces besoins, il a été décidé que les bénévoles participeraient une fois par mois à un temps d'échange en fin de relève soignante.

Ces rencontres permettront :

- d'exposer les situations rencontrées ;
- d'obtenir des éclairages cliniques ;
- de construire des réponses cohérentes et sécurisantes ;
- de renforcer la cohésion entre bénévoles et professionnels.

Cette démarche collaborative est d'autant plus pertinente que les résidents identifient clairement les bénévoles comme « non-soignants », ce qui modifie la nature de la relation et peut susciter des interactions spécifiques. Dans le cadre de cette démarche collaborative, les bénévoles peuvent proposer d'accompagner les résidents en salle d'apaisement (espace Snoezelen), si leur état le nécessite.

Perspectives : un dispositif en consolidation

Une nouvelle bénévole devrait suivre la formation en juin 2026 et rejoindre l'équipe à la rentrée. Cette montée en puissance progressive témoigne de la pertinence du dispositif et de l'intérêt partagé pour une approche globale, humaine et solidaire de l'accompagnement en santé mentale et en fin de vie.

Patrick VILLETTE, Président Jalmalv Drôme Nord

Lettre à nos sénateurs

Certaines associations avaient relayé courant avril une interpellation des sénateurs sur les projets de loi en cours de discussion (vous pouvez la demander à votre association). La fédération avait complété par un envoi circulaire. Voici une réponse de Philippe MOUILLER, Sénateur des Deux-Sèvres et Président de la Commission des Affaires Sociales :

Nous retiendrons de ce courrier les passages suivants :

"Je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir porté à ma connaissance les témoignages de bénévoles qui se consacrent, avec dévouement, à l'accompagnement des personnes malades et en fin de vie.

Ces témoignages précieux viennent nourrir ma réflexion sur ce sujet délicat, qui touche à l'intime de chaque être humain et engage des questions fondamentales pour notre société."

Les mots clés de notre engagement sont respectés, restons attentifs à la suite donnée.

Merci à toutes les associations qui ont joué le jeu !



Portrait d'une coordinatrice

Mon choix de devenir coordinatrice est né d'un appel à l'aide de la coordinatrice des bénévoles qui ne pouvait plus assurer seule la coordination, au vu du nombre de bénévoles dans notre association et de son souhait d'assurer leur « bien-être ».

J'ai proposé d'apporter mon soutien et d'être coordinatrice auprès des bénévoles qui accompagnent les personnes âgées en EHPAD ou en Unité de Soins Longue Durée, car cela correspondait à mon expérience des accompagnements.

J'assure cette fonction depuis quelques années et j'ai découvert que celle-ci se déclinait en trois pôles, bien connus à JALMALV : **la recherche de LIEN, l'ECOUTE, et l'ORGANISATION**. Lien et écoute des bénévoles, mais aussi des établissements qui nous accueillent, et du CA, le tout avec le souci permanent d'organiser au mieux le fonctionnement des accompagnements.

Le **premier lien** avec les établissements, qui font appel à JALMALV, est assuré par la/les coordinatrices qui rencontre(nt) le ou les membres de l'équipe soignante qui ont formulé ce souhait (médecin, cadre, infirmière...). Cette rencontre est l'occasion de préciser la demande de l'établissement, de présenter JALMALV, et d'envisager la signature d'une convention. Des questions pratiques peuvent aussi être évoquées ce jour-là ou lors d'une prochaine rencontre : définir le partenaire auquel les accompagnants bénévoles s'adresseront dans chaque service pour connaître quels résidents ou quels patients ils devront voir, qui prévenir en cas d'absence, mais aussi, quel lieu leur est attribué, pour eux-mêmes et pour le cahier de liaison, par qui celui-ci sera lu...

Dans l'idéal une autre rencontre est prévue pour **présenter JALMALV et les futurs bénévoles aux équipes de soins dans les services**, afin d'expliquer les spécificités de leurs accompagnements : ECOUTE des personnes fragiles, seules, qui arrivent dans l'établissement, qui sont en fin de vie, écoute possible aussi des personnes silencieuses ou confuses (dans les EHPAD, il y a beaucoup de bénévoles, il est important de clarifier ce que les bénévoles JALMALV peuvent apporter de particulier). Plus nombreux sont les soignants qui connaissent JALMALV, mieux les bénévoles remplissent leur mission d'accompagnement.

Notre rôle de lien et d'écoute s'adresse, bien sûr, aux bénévoles :

Nous avons le souci de **maintenir le lien avec les bénévoles**, en étant toujours disponibles et à l'écoute de leurs besoins, en cas de questionnements, de désir de pause, ou de changement de lieu d'accompagnement...

Pour « faire association » et rendre celle-ci visible et vivante à tous les bénévoles, nous organisons régulièrement des réunions de bénévoles, suivis de moments conviviaux pour permettre aux bénévoles dont la tâche est solitaire, de se connaître. Nous relayons les informations concernant la formation continue.



Portrait d'une coordinatrice (suite)

Nous sommes aussi **garantes du cadre** en veillant à la régularité des accompagnements, à la participation aux groupes de paroles, au maintien du lien avec les soignants. Nous gardons toujours en ligne de mire que les bénévoles doivent se sentir soutenus par l'association et représentants de celle-ci au sein de l'établissement. C'est dans ce double mouvement que JALMALV assure sa mission de façon juste et efficace. Nous invitons les bénévoles à se présenter régulièrement aux nouveaux soignants dans les services pour maintenir ce lien.

Un bilan individuel tous les deux ans est prévu avec la même préoccupation de veiller à ce que chacun garde le plaisir d'accompagner. En cas de difficulté, la coordinatrice re-questionne, réévalue la situation avec le bénévole et l'aide à trouver ses propres réponses.

Les « **postulants** » qui manifestent le désir de faire la formation initiale sont accueillis par les coordinatrices lors d'une première rencontre. C'est pour eux l'occasion d'expliquer leurs motivations et leurs souhaits, et pour nous de répondre à leurs questions concernant l'association. Une deuxième rencontre aura lieu à la fin de leur chemin de formation initiale pour en faire le bilan et élaborer ensemble leur projet d'accompagnement en adéquation avec les besoins des services. Leurs premiers accompagnements seront parrainés trois fois par un bénévole déjà dans le service et par la coordinatrice, avant la signature de la charte du bénévole qui réprecise le cadre.

(Je sais que la première rencontre des postulants n'est pas spécifiquement dans le rôle de la coordinatrice, mais nous avons fait le choix de les assurer pour jeter les premières bases du lien avec ceux-ci.)

J'ajouterai un autre **LIEN** c'est celui, important, **entre les coordinatrices et le CA**. En effet en cas de réels problèmes avec un bénévole, les échanges, la réflexion au sein du CA sont un appui nécessaire et bienvenu pour prendre ensemble les décisions qui semblent les plus justes et trouver un éventuel relais.

Coordination suppose organisation, mais parfois, quand tout semble en place, l'équilibre trouvé entre les besoins des services et les souhaits des bénévoles, les soignants au clair avec la spécificité de l'accompagnement JALMALV, et tous les services pourvus d'un bénévole, un grain de sable vient gripper les rouages : le cadre change et il faut refaire le travail de lien, un bénévole fait le choix d'arrêter, de faire une pause ou donne priorité à sa vie professionnelle... et l'organisation mise en place doit être revue et ajustée à nouveau.

En **conclusion**, la coordination demande une capacité d'adaptation à ce qui est, une oreille ouverte et attentive, et une bonne dose de disponibilité pour que chacun trouve sa place, et que la confiance entre JALMALV et les établissements permette un équilibre harmonieux entre résidents écoutés avec bienveillance et accompagnants heureux dans leur mission.

Jacqueline CORBAUX, Jalmalv Annecy





Jalmalv Poitiers se laisse podcaster

A JALMALV-POITIERS, nous avons eu la chance d'être interpellé par Noémi Martel. C'est une jeune podcasteuse de Poitiers (elle anime la chaîne "Dans nos têtes") qui a découvert JALMALV en cherchant une association à mettre en avant lors du Podcastthon 2026.

Elle est venue avec 2 de ses amis faire une vidéo de présentation de notre association et mettre en lumière nos actions autour de la fin de vie et du deuil.

Même si nous ne sommes pas très à l'aise devant les caméras, être vu par tous les publics (YouTube) est une belle occasion d'expliquer ce que JALMALV peut apporter à la société et de se faire connaître.

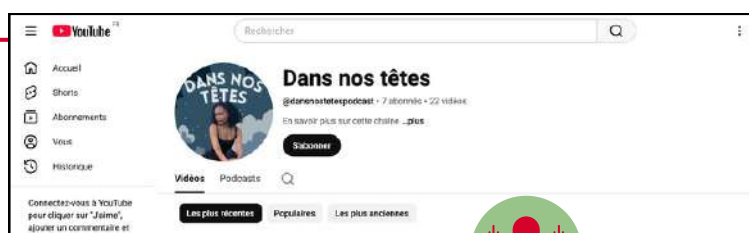
François et Édith ont pu expliquer en toute simplicité pendant 45 minutes les formations, les accompagnements, les valeurs de Jalmalv. Ils sont très heureux d'avoir pu partager leur expérience au sein de l'association et d'avoir participé à cette nouvelle expérience. Voici le lien pour pouvoir partager cette présentation.

<https://www.youtube.com/watch?v=pBJ4r2PGxZo>

Pourquoi pas vous ?

Ca permet de se faire connaître sur les réseaux, pensez-y !

François LAGRANGE, Jalmalv Poitiers



Un podcast, c'est quoi ?

Un article de fonds sonore, à emporter sur son téléphone ou à déguster sur son ordi ;
Un outil audio d'apprentissage ;
Bref, un truc à mettre dans ses oreilles !



Je veux me lancer, comment je m'y prends ?

Voici un mode d'emploi très bien fait :

<https://audioblog.artradio.com/article/137732/podcast-mode-d-emploi>



La Mort en-chantée à Jalmalv Marne

Près de 110 personnes ont assisté à la conférence musicale, intitulée « **MORT EN-CHANTEE, Conférence musicale** ». Conçue, développée, chantée et orchestrée par Michel Billé, sociologue et chanteur, et Didier Martz, philosophe et guitariste, elle a fait l'objet d'une représentation le jeudi 5 mars 2026 à Reims.

Didier Martz adhère à JALMALV-Marne depuis sa création et participe à la formation initiale des accompagnants. Par ailleurs, il coanime un Café de philo et les Vendredis de la philosophie à la médiathèque Falala de Reims. Avec Michel Billé, sociologue bien connu de la sphère géranto-palliative, il a écrit plusieurs ouvrages, notamment sur la maladie d'Alzheimer.

Ensemble, ils ont conçu une **performance sur les représentations de la vieillesse dans la chanson française**, qui a charmé et intéressé de nombreux publics. Aussi, quand nous avons appris qu'ils en préparaient une **nouvelle version sur la mort**, nous avons souhaité la proposer au public rémois sous la bannière de JALMALV-Marne.

Cela répondait à notre objectif statutaire de contribuer à faire évoluer les attitudes face à la mort, d'aider à apprivoiser ce concept et cette réalité. Et cela sous une forme innovante qui tient de la conférence et du spectacle.

Comme à chaque manifestation nous redoutions que l'afflux du public ne déborde la jauge de la salle, mais le thème, qui nous séduit tant, attire autant qu'il rebute. Finalement, 110 personnes ont assez bien rempli la salle. La réinterprétation des chansons que nous connaissons tous invite à en revoir le sens et la portée, sous les éclairages du sociologue. Peu à peu le public fredonne et accompagne les artistes/conférenciers, se promettant de retrouver ailleurs les textes et les airs, afin de prolonger cette méditation poétique qu'ils ont initiée.

À voir et à revoir sans modération !



L'EQUIPE de Jalmalv Marne

Envie d'organiser une session ?



**D. MARTZ et
M. BILLÉ**

sont sur Facebook :

<https://www.facebook.com/michel.bille.98>

<https://www.facebook.com/martz.didier>

MORT EN-CHANTEE

Conférence musicale

Michel Billé
sociologue
chanteur

Didier Martz
philosophe
guitariste

Jeudi 5 Mars 2026 à 18H
Médiathèque Jean Falala à Reims
Ouverte à tous – Entrée libre

Reims JALMALV MARNE

Mort en-chantée...

D'après Blaise Pascal, « les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser. »

Pourtant la mort s'infiltre partout dans nos vies quotidiennes et notamment dans nos pratiques culturelles, quelles que soient les formes artistiques qu'elles peuvent prendre.

De quelles représentations de la mort la chanson se fait-elle ainsi porteuse ? Comment cet art du divertissement aide la société contemporaine à apprivoiser ce qu'elle s'efforce de fuir ?

Michel Billé, sociologue et chanteur, et Didier Martz, philosophe et guitariste, nous convient à un voyage en chanson, alliant poésie, humour et réflexion.

Soirée organisée par JALMALV-Marne dont les bénévoles accompagnent les malades en fin de vie, informent et mobilisent la société sur ce thème.

JALMALV-Marne
122^{ème} rue du Barbâtre 51100 Reims - Répertoire : 03.26.96.42.47
jalmalv1@gmail.com - www.jalmalv1.fr - www.facebook.com/jalmalv1

Nouvelle rubrique dans cette Lettre : la Boîte à Idées

Vous qui avez des idées, qui les mettez en pratique, qui trouvez des solutions à des problématiques que toutes les associations peuvent expérimenter, cette page est à vous !

Echangeons nos questions, quelqu'un quelque part a peut-être une réponse!

Echangeons nos solutions, quelqu'un quelque part a peut-être le même problème !

Innovation : l'accompagnement d'urgence à Jalmalv Yvelines : l'Équipe Volante



Depuis plus d'un an, nos partenaires soignants du Domicile et d'un établissement de santé peuvent solliciter en urgence les bénévoles de cette équipe qui vont accompagner une personne en fin de vie par l'écoute et la présence.

Le référent de l'équipe volante de Jalmalv est alerté par le soignant d'une situation complexe de fin de vie et répercute les informations sur le groupe WhatsApp de l'équipe. **Dans les 4 heures qui suivent**, un bénévole formé et expérimenté se rend au chevet de la personne après concertation soignant-malade-famille-bénévole. Les bénévoles se succèdent et s'ajustent à la situation présente jusqu'au décès et gardent le lien jusqu'aux obsèques.

L'objectif est d'étendre ce dispositif à d'autres établissements intéressés et de créer un partenariat avec les urgences palliatives Pallidom de l'AP-HP qui a été retenu pour intervenir sur les Yvelines.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter :

Nathalie CHARON, Jalmalv Yvelines - ASP au 06 84 17 11 43

Comment diffuser à grande échelle ? Jalmalv Tarn-Ouest nous l'explique.



Après étude comparative avec plusieurs prestataires, La Poste a été retenue en vue d'une distribution dans les boîtes aux lettres de Lavarut et des villes avoisinantes (plus de 4000 adresses postales) de documents annonçant un Café Deuil.

La Poste a envoyé le package (documents/flyers) via son fichier clients (noms et adresses postales restés confidentiels), après les avoir préalablement imprimés, aux habitants des villes sélectionnées par l'association et à la date choisie par Jalmalv.

Bien que cet envoi ait un coût, cela a permis à Jalmalv Tarn-Ouest, d'accéder à une diffusion au sens large auprès des habitants de la région (distribution vérifiée par Jalmalv).

Ce moyen, (sans que l'association ait un fichier destinataires), permet d'envoyer de la documentation et peut être utilisée pour d'autres manifestations.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter :

Chantal LAFFON, Présidente, Jalmalv Tarn-Ouest au 06 01 75 84 64.

ON A LU : "Là où tu vas" d'Étienne Davodeau

Dans "**Là où tu vas**", Étienne Davodeau nous fait entrer avec beaucoup de délicatesse dans le quotidien de personnes dont la mémoire s'efface peu à peu. Inspiré par le travail de sa compagne, Françoise Roy, il montre comment l'accompagnement peut redonner sens, repères et dignité à celles et ceux qui vivent avec des troubles cognitifs.

Ce qui touche immédiatement, c'est la justesse du regard. E. Davodeau parvient à rendre visibles ces gestes du quotidien — la patience, la ténacité, l'attention portée à l'instant — qui sont au cœur de l'accompagnement, mais aussi de la vie quotidienne des aidants. Rien n'est forcé, rien n'est spectaculaire. Le livre respire la pudeur, la sincérité et cette profonde humanité que vous, bénévoles JALMALV, connaissez si bien.

On y rencontre des personnes profondément touchantes, comme Mme Marchand, ancienne fleuriste qui a oublié presque tout sauf les gestes pour composer un bouquet, ou M. Renner, qui ne sait plus qu'il vit en France. À travers ces portraits, E. Davodeau met en lumière la présence, la patience et l'attention qui fondent la relation d'accompagnement.

Il montre combien chaque geste compte, combien la relation humaine demeure essentielle. C'est une BD pudique, sensible, qui résonne profondément avec les valeurs que vous portez chaque jour auprès des personnes accompagnées.

Ce livre rappelle avec douceur que, malgré la maladie, la personne demeure entière. L'un des extraits le résume magnifiquement :

« Il y a une chose importante qu'il ne faut jamais perdre de vue : ces gens restent des personnes, comme toi et moi, comme nous tous, au-delà des difficultés générées par la maladie, leur humanité demeure intacte. Et la façon dont nous considérons ces personnes aujourd'hui, c'est aussi la façon dont nous serons peut-être considérés demain. Ils sont comme nous. Ils sont nous. »

J'aimerais, moi aussi, avoir une Françoise Roy pour m'accompagner le moment venu. En attendant, profitons pleinement du moment présent.

*"Là où tu vas : Voyage au pays de la mémoire qui flanche"
d'Étienne Davodeau, aux éditions Futuropolis*

Tiffany FLEURIER, Secrétaire de la Fédération





Une nouvelle association rejoint la Fédération



L'assemblée générale de la Fédération a ratifié à l'unanimité l'adhésion de l'ASP 16 qui prend le nom de **Jalmaalv Charente-ASP 16** et porte à 70 le nombre d'associations Jalmaalv.

Forte de 41 adhérents et de 33 bénévoles, dont 22 bénévoles d'accompagnement, l'association intervient dans 10 établissements du département de la Charente et à domicile.

Bienvenue aux charentais !

Bienvenue

Suivez-
nous sur
les
réseaux
sociaux

Page Facebook

Audience : 250K pers./mois
1500 interactions/mois
5184 followers
<https://www.facebook.com/JALMALV>

Profil LinkedIn

Audience : 120 000 pers./mois
70 interaction/mois
273 abonnés
<https://fr.linkedin.com/company/federation-jalmaalv>

DONS

Donner 50 € = une journée de formation d'un bénévole.

Pensez-y ! Cela droit à une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don.

Pour nous soutenir, c'est ici : <http://www.jalmaalv-federation.fr/nous-aider/comment-aider-jalmaalv>

**La Fédération souhaite à toutes les associations
un bel été ressourçant.**

